

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1394

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 29

A l'alinéa 51, substituer aux mots :

« ainsi qu'avec les programmes régionaux »,

les mots :

« et avec les programmes régionaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel